

L'extension du « monolithe de Jacquou »

Par Jean-Pierre Rodriguez,
architecte DPLG

Illustrations de l'auteur.

(1) Dans le cadre de ses réflexions sur les conditions de la compatibilité des constructions nouvelles avec des éléments intéressants de l'architecture vernaculaire, le groupe de réflexion sur l'architecture contemporaine (GRAC) de Maisons Paysannes de France s'est rendu en Dordogne le 26 juin 2011, sur proposition de la déléguée départementale, Maïté Wauquier-Moreux (cf. revue n° 181 p. 4), comme il l'avait fait en juin 2010 dans les Alpes-de-Haute-Provence (cf. revue n° 178).

(2) Réhabilitation (75 m²) et extension (55 m²) d'une habitation.

Budget : 140 000 €T.T.C.

L'architecte de l'une des réalisations examinées sur place par le GRAC lors de son récent déplacement en Dordogne⁽¹⁾ nous explique la démarche qui a présidé au choix de l'implantation et du parti architectural de l'extension d'une maison périgourdine⁽²⁾.

UNE petite maison en calcaire, blottie en fond de vallée et adossée à la colline, avait été prise pour cadre de l'une des premières scènes du film *Jacquou le Croquant* de Laurent Boutonnat, sorti en 2007. C'était une petite métairie, restaurée et agrandie dans les années 70. Tout était en pierre, les murs, le sol, le toit. L'omniprésence de la pierre dans les murs, le sol, sa toiture de lauzes et son aspect massif lui conféraient un aspect presque « monolithique ».

En 2007, la volonté des maîtres d'ouvrage était d'agrandir cette petite maison sombre en lui adjoignant une pièce de vie plus éclairée et plus contemporaine. Dans une seconde phase, il fallait aussi réhabiliter les espaces existants dans la maison en pierre. Le tout devant être réalisé avec la présence sur place des habitants.

Le site, une petite vallée encaissée, offre une vue en profondeur vers un horizon lointain, mais la maison existante, en retrait, ne bénéficiait pas de cette vue. En outre, son organisation ne permettait pas de réelle entrée, visible et identifiable. De plus, l'organisation intérieure très restreinte n'offrait pas l'intimité dont voulaient disposer les propriétaires.

Le programme de l'opération d'agrandissement était donc simple, les maîtres d'ouvrage voulaient construire un séjour-cuisine et une salle d'eau supplémentaire.

La simplicité de ce pro-

gramme ne résolvait en rien la difficulté de construire un projet sur ce site. En effet, les écueils étaient nombreux :

- Comment implanter une construction contre la maison existante sans dénaturer son caractère ?
- Quelle forme contemporaine pourrait respecter le caractère global du site ?
- Comment gérer le contact entre les volumes existants et l'extension sans détruire les proportions apparentes de chacune des parties ?

Le programme

L'habitation existante était composée de seulement deux pièces habitées d'une surface totale de 75 m² : un salon avec un cantou (cheminée rustique monumentale) et un sol en « pisé » (pierres enfoncées verticalement dans la terre), et une chambre à l'étage. La partie arrière de l'habitation n'était même pas encore aménagée.

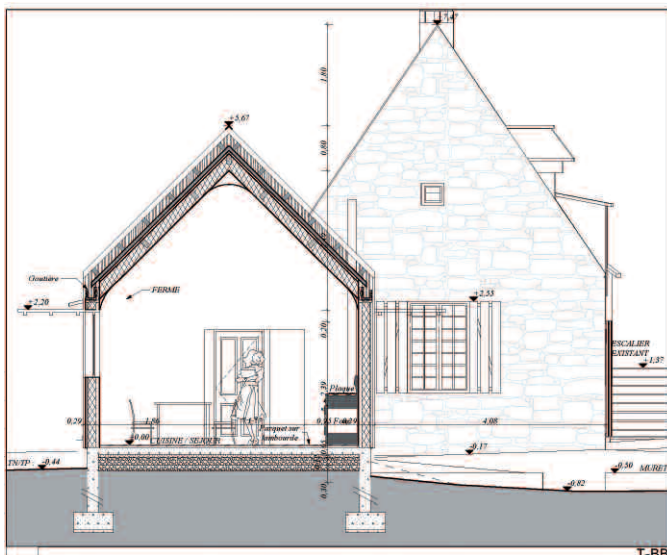
Après l'installation du couple, cette maison se révéla vite trop rudimentaire car l'habitation manquait cruellement d'une vraie pièce à vivre répondant aux exigences contemporaines, vaste, claire et saine.

Le projet consistait donc dans la construction d'une extension d'environ 55 m², agrandissement qui contiendrait une entrée principale pour la maison, un séjour-cuisine agréable prolongé par une terrasse extérieure et une salle de bains.

L'implantation

Le choix s'est porté, en dialogue entre les propriétaires et l'architecte, sur une extension sur le pignon du bâtiment existant, pour venir prendre les perspectives visuelles ouvertes dans l'axe de la vallée. Cette implantation permettrait notamment de mettre davantage en relation l'habitation avec le paysage proche et lointain. La vue à l'intérieur de l'extension s'en trouverait plus ancrée dans le site, et le confort visuel et solaire serait ainsi renforcé.

Après avoir posé les principes d'implantation, il fallait pouvoir les mettre en œuvre sans pour autant dénaturer l'esthétique et le caractère de l'existant. Les modes constructifs et le traitement de la liaison entre l'existant et le projet étaient les points d'écueil possibles du projet. De plus, la matérialité du nouveau bâtiment se révélait dépendante du système de liaison et d'implantation de celui-ci. Elle devait conforter le parti architectural et rendre plausible l'histoire que nous voulions raconter.



La coupe montre la subtilité, voire l'artifice, du traitement de l'enveloppe en bois constituée de liteaux exposés aux intempéries ; il est cependant permis de s'interroger sur la pérennité d'un tel système apparemment fragile.

Pour ne pas cacher ou dénaturer le pignon de la maison existante, le projet va finalement, après beaucoup d'essais, venir se greffer par le côté. La liaison devra se faire sans conséquence sur les volumes existants, et les matériaux utilisés devront être les plus immatériels possible aux points d'impact entre les deux parties de l'habitation.

Nous avons donc choisi, les maîtres d'ouvrage et nous, de composer un projet en liaison discrète avec l'existant. Les formes simples du bâtiment neuf sont en fait la garantie de ne pas venir « concurrencer » l'existant : aucune modénature identique, aucune matière identique, seulement une forme « voisine », pas tout à fait identique mais qui peut, comme un membre à part entière de la famille, se tenir là, tout contre, et permettre la coexistence des deux entités.

Pour pallier de possibles inondations, le sol de l'extension devait être au même niveau que celui de l'existant. Cet impératif était cependant problématique car, à l'extrémité du nouveau bâtiment, le niveau du sol était 1 m plus bas que le niveau zéro de l'habitation existante. Pour éviter l'effet de socle, un remblaiement a dû être fait pour ramener le sol au niveau de la terrasse en bout d'agrandissement. C'est aussi pour minimiser l'effet de masque et de concurrence que le volume de l'extension est moins haut et moins pentu de toiture que celui de la maison primitive. Cet effet architectural permet, quand on est devant le pignon de la terrasse, de conserver sa prédominance à la maison de Jacquou le Croquant. L'extension est comme sa réinterprétation, et l'impact de l'architecture contemporaine est ainsi minimisé pour laisser encore la part belle au volume périgourdin typique de la maisonnette primitive.

Enfin, pour répondre aux effets de « monolithe » (lithos = pierre) de celle-ci, l'extension a été entièrement recouverte de bois, formant ainsi en contrepoint un « monoxyle » (xylos = bois), mais avec des proportions et des matières plus contemporaines.

Les aspects techniques

La construction de cette extension est très simple. Une structure en panneaux bois, une couverture en bacs acier, et des menuiseries en aluminium noir. L'architecture et la contemporanéité du volume ajouté sont obtenues pas la vêtue en liteaux de bois qui confère au nouveau bâtiment cet aspect d'unité de matière dialoguant avec l'aspect monolithique de la maison primitive.

L'extension vient s'accrocher à la façade



Vues avant et après l'extension (photos ci-dessus et ci-dessous).



La jonction des deux parties respecte la présence de la bâtisse primitive.



Des volumes familiers mais bien distincts.

de l'existant par des points d'impact réduits au maximum, la priorité étant de ne pas faire concurrence au volume en pierre. Aussi la toiture à deux pentes de l'extension ne vient pas rencontrer le volume de l'existant, la liaison étant assurée par la nouvelle entrée, dégagement couvert de bacs acier à faible pente. L'habillage en bois de l'acrotère horizontal assure la liaison des deux volumes couverts de toitures à fortes pentes.

Quant à l'accessibilité aux chéneaux de l'extension pour leur nettoyage, elle est assurée en pignon, contre la bâtisse en pierre. La trame des liteaux de recouvrement évite de toute manière que les feuilles d'arbres ne viennent s'y déposer. ■